

Réf: Dossier 460221

Avis de constitution

SOCIETE « SOUNDOURA »

Siège abidjan cocody Angre chateau, Lot ND, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUNDOURA »

Objet : -BTP  
-COMMERCE GÉNÉRAL  
-TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ROUTIER  
-INSTALLATION SOLAIRE  
-ASSAINISSEMENT  
-AMÉNAGEMENT PAYSAGER.

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, La prise en location gérance de tous fonds de commerce,

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social abidjan cocody Angre chateau, Lot ND, Ilot  
ND

Dirigeant(s) M ABDERAMAN OUMAR HAROUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12425 du 09/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74612/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

